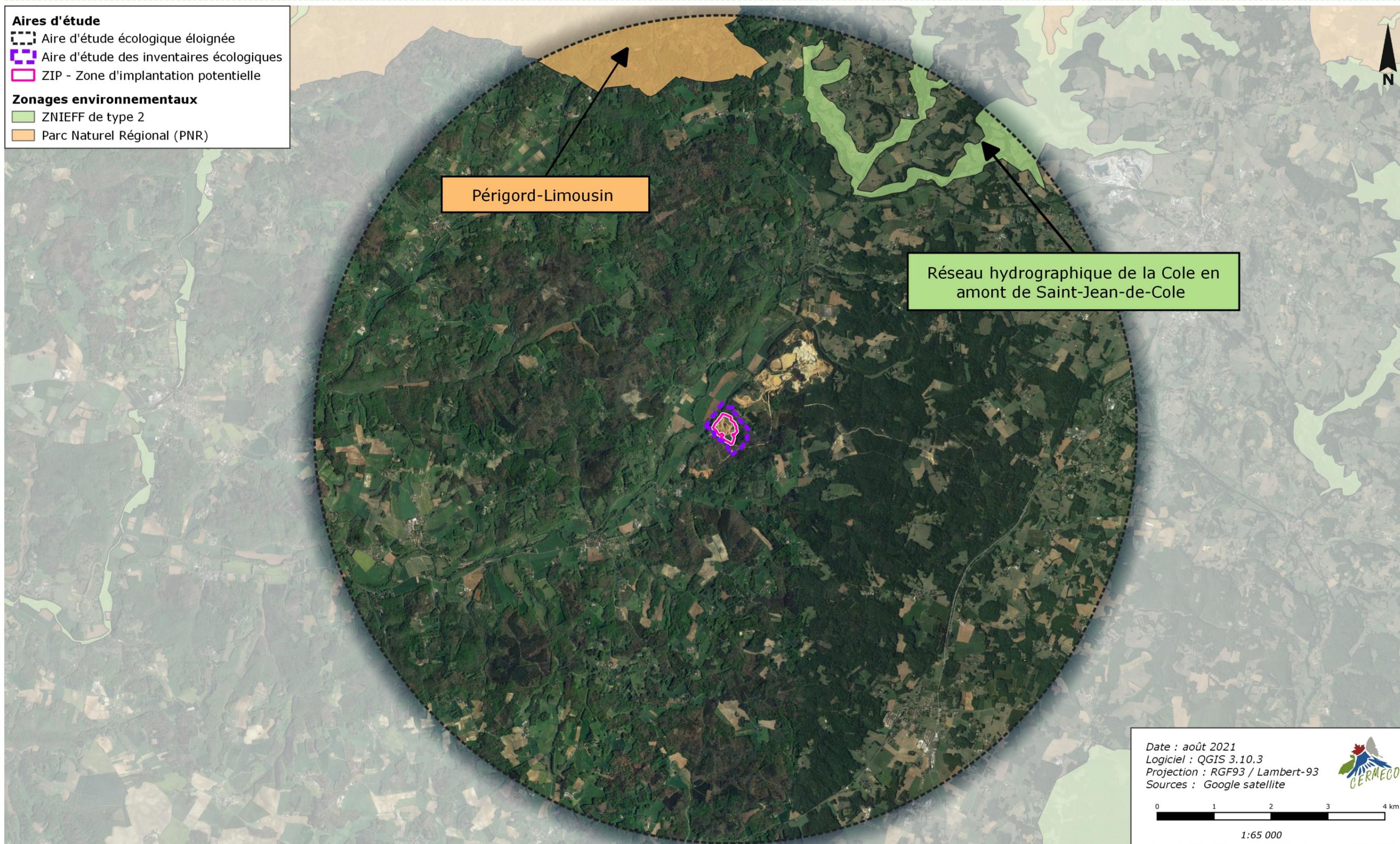


Zonages environnementaux



2.4.3. Les habitats de végétation, la faune et la flore

2.4.3.1. Les habitats de végétation

Un habitat naturel de végétation est un milieu défini par des caractéristiques physiques et déterminé par la présence de certaines espèces végétales.

La campagne de terrain a permis d'identifier **12 habitats** dans l'aire d'étude écologique du projet :

Habitats de végétation identifiés dans l'aire d'étude des inventaires écologiques

Habitat	Corine Biotopes	EUNIS	Natura 2000	Syntaxon phytosociologique
Prairie mésophile	38.1	E2.1	-	<i>Anthoxantho odorati - Brachypodietum rupestris</i>
Friche prairiale	87.1x38.1	I1.52xE2.1	-	-
Friche mésophile	87.1	I1.52	-	<i>Helminthoteco echioidis - Melilotetum albae</i>
Pâturage	38.1	E2.1	-	-
Roncier	31.831	F3.131	-	-
Fourré à Genêts à balai	31.84	F3.14	-	-
Fourré pionnier hygrophile	44.92	F9.2	-	-
Bois mixte	41.5 - 42.67	G1.8 - G3.57	-	-
Pinède	42.81	G3.71	-	-
Carrière	86.41	H3.1C	-	-
Site d'exploitation photovoltaïque	-	-	-	-
Zone d'habitation	-	-	-	-

La catégorie dédiée aux syntaxons phytosociologiques est donnée à titre indicatif une fois tous les relevés floristiques effectués. En effet, la caractérisation d'habitats ne nécessite pas la mise en place de protocoles stricts comme les relevés phytosociologiques. Les taxons dominants sur l'année par habitat permettent cependant de se rapprocher d'une catégorie de syntaxon.

Une description des habitats et de leurs enjeux de conservation est proposée ci-après par ordre d'enjeu décroissant.

Prairie mésophile	
 <p>Source CERMECO</p>	<p>La prairie mésophile se rencontre dans la partie ouest de l'aire d'étude du projet. Ces parcelles sont gérées par de la fauche. Cet habitat est composé d'espèces telles que l'Achillée millefeuille (<i>Achillea millefolium</i>), le Dactyle aggloméré (<i>Dactylis glomerata</i>), la Luzule champêtre (<i>Luzula campestris</i>), la Marguerite (<i>Leucanthemum vulgare</i>) ou encore la Renoncule âcre (<i>Ranunculus acris</i>).</p> <p>Cet habitat est commun à l'échelle nationale et représente ici, un FAIBLE enjeu de conservation.</p>

Bois mixte	
 <p>Source CERMECO</p>	<p>Cette formation boisée est présente majoritairement dans l'aire d'étude du projet, à l'ouest, au nord et à l'est. Sa strate arborée est composée du Chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i>), du Chêne Tauzin (<i>Quercus pyrenaica</i>) et du Châtaigner (<i>Castanea sativa</i>), complétée par quelques essences de conifères tels que l'Épicéa (<i>Picea abies</i>) ou le Sapin blanc (<i>Abies alba</i>). Ce cortège est accompagné du Noisetier (<i>Coryllus avellana</i>), du Houx (<i>Ilex aquifolium</i>), du Fragon faux-houx (<i>Ruscus aculeatus</i>) et de l'Euphorbe des bois (<i>Euphorbia amygdaloides</i>) en sous bois.</p> <p>Cet habitat est assez commun en région Nouvelle-Aquitaine. Un enjeu phytoécologique FAIBLE lui est donc associé.</p>

Friche prairiale	
 <p>Source CERMECO</p>	<p>Cet habitat concerne la partie centrale de la zone d'implantation potentielle du projet. Elle est composée à la fois d'espèces de végétation prairiale et de friche mésophile. Ainsi, on retrouve de nombreuses graminées de grande taille telles que le Dactyle aggloméré (<i>Dactylis glomerata</i>) ou l'Agrostide stolonifère (<i>Agrostis stolonifera</i>), accompagnées de la Patience à feuilles obtuses (<i>Rumex obtusifolius</i>), du Lin (<i>Linum usitatissimum</i>), du Trèfle incarnat (<i>Trifolium incarnatum</i>) et du Cirse commun (<i>Cirsium vulgare</i>).</p> <p>Il s'agit d'un habitat commun à l'échelle régionale. Il se voit donc attribuer un TRÈS FAIBLE enjeu de conservation.</p>

Friche mésophile	
 <p>Source CERMECO</p>	<p>Cet habitat concerne les parties sud et sud-est de la zone d'implantation potentielle du projet. Elle est également présente au nord de cette zone en mosaïque avec un roncier. Le cortège qui compose la friche mésophile est dominé par plusieurs Oseilles (<i>Rumex crispus</i>, <i>R. pulcher</i>, <i>R. obtusifolius</i>) et Cirses (<i>Cirsium vulgare</i>, <i>C. arvense</i>). Ces espèces sont accompagnées par le Géranium à feuilles découpées (<i>Geranium dissectum</i>), la Jasione des montagnes (<i>Jasione montana</i>), le Gaillet gratteron (<i>Galium aparine</i>) et l'Andryale à feuilles entières (<i>Andryala integrifolia</i>), entre autres.</p> <p>Ce cortège demeure très commun à l'échelle nationale. Cet habitat se voit donc attribuer un TRÈS FAIBLE enjeu de conservation.</p>

Pâturage	
 <p>Source CERMECO</p>	<p>Au sud ouest de l'aire d'étude du projet se trouve une parcelle de prairie pâturée par des bovins. Cet habitat présente une faible diversité spécifique et une flore spontanée à caractère nitrophile.</p> <p>Au vu de ces éléments, un TRÈS FAIBLE enjeu de conservation est attribué à cet habitat semi-naturel.</p>

Roncier	
 <p>Source CERMECO</p>	<p>Cet habitat représente un stade pionnier de recolonisation des milieux après une perturbation, ici l'exploitation de la carrière. On trouve les ronciers aux abords des cratères ainsi qu'en mosaïque avec la friche mésophile dans la partie nord de la zone d'implantation potentielle du projet.</p> <p>Cet habitat très commun représente un TRÈS FAIBLE enjeu de conservation.</p>

Fourré à Genêts à balai	
 <p>Source CERMECO</p>	<p>Dans la partie nord-ouest de la zone d'implantation potentielle du projet se trouve un fourré de Genêts à balai. Cet habitat arbustif constitué quasiment exclusivement de Genêts à balai (<i>Cytisus scoparius</i>) est dense et ne laisse que peu de place à la strate herbacée pour se développer.</p> <p>Cet habitat courant des lieux de recolonisation est commun dans la région. Il est donc évalué avec un TRÈS FAIBLE enjeu de conservation.</p>

Fourré pionnier hygrophile	
 <p>Source CERMECO</p>	<p>Cet habitat pionnier est essentiellement composé du Saule roux (<i>Salix atrocinera</i>) dont le recouvrement important rend difficile le développement d'autres espèces.</p> <p>Il s'agit d'un habitat très commun à l'échelle régionale, il est donc évalué avec un TRÈS FAIBLE enjeu de conservation.</p>

Pinède	
 <p>Source CERMECO</p>	<p>Ce boisement correspond à un peuplement de Pin maritime (<i>Pinus pinaster</i>), situé dans la partie est de l'aire d'étude du projet. Il est accompagné ponctuellement du Charme (<i>Carpinus betulus</i>), du Cornouiller sanguin (<i>Cornus sanguinea</i>) ou encore de la Bourdaine (<i>Frangula alnus</i>), ainsi que de la Fougère aigle (<i>Pteridium aquilinum</i>), de la Bruyère cendrée (<i>Erica cinerea</i>) et du Chèvrefeuille des bois (<i>Lonicera periclymenum</i>) en sous bois.</p> <p>Il s'agit d'un habitat semi-artificiel que l'on retrouve régulièrement en Aquitaine. Il est évalué avec un TRÈS FAIBLE enjeu de conservation.</p>

Carrière	
 <p>Source CERMECO</p>	<p>Cet habitat est situé au centre de la zone potentielle d'implantation et au sud-est de l'aire d'étude du projet. Il correspond aux chemins d'accès et aux restes d'exploitation de la carrière.</p> <p>S'agissant d'un habitat artificiel non encore recolonisé par la végétation, il est donc évalué avec un enjeu de conservation NUL.</p>

Site d'exploitation photovoltaïque	
<p>Ce site correspond à l'exploitation d'un parc photovoltaïque situé au sud de l'aire d'étude du projet.</p> <p>Cette zone se voit attribuer un enjeu écologique NUL.</p>	

Zone d'habitation	
<p>La zone d'habitation correspond, dans ce cas, aux parcelles privées attenantes aux bâtiments d'habitations et agricoles situées en bordure sud-ouest de l'aire d'étude du projet.</p> <p>Ces espaces sont concernés par un enjeu phytoécologique NUL.</p>	

Les enjeux des habitats primaires et en mosaïque identifiés dans le cadre de cette étude sont synthétisés ci-après. Certains habitats, n'existant qu'en mosaïque, sont représentés seulement dans le tableau correspondant.

Synthèse des enjeux phytoécologiques des habitats de végétation

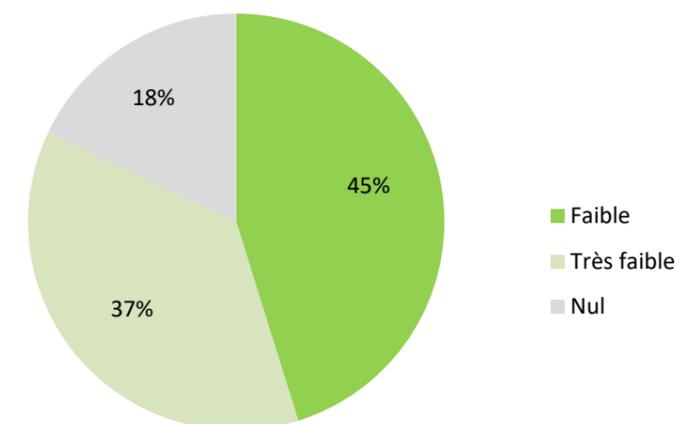
Habitat	Enjeu phytoécologique
Prairie mésophile	FAIBLE
Bois mixte	FAIBLE
Friche prairiale	TRÈS FAIBLE
Friche mésophile	TRÈS FAIBLE
Pâturage	TRÈS FAIBLE
Roncier	TRÈS FAIBLE
Fourré à Genêts à balai	TRÈS FAIBLE
Fourré pionnier hygrophile	TRÈS FAIBLE
Pinède	TRÈS FAIBLE
Carrière	NUL
Site d'exploitation photovoltaïque	NUL
Zone d'habitation	NUL

Les mosaïques d'habitats peuvent présenter un enjeu de conservation différent des habitats qui les composent. Les enjeux des mosaïques identifiées dans le cadre de cette étude sont synthétisés ci-après.

Synthèse des enjeux phytoécologiques des mosaïques d'habitats de végétation

Habitat	Enjeu phytoécologique
Friche mésophile x Roncier	TRÈS FAIBLE

Répartition des niveaux d'enjeu phytoécologiques dans l'aire d'étude écologique

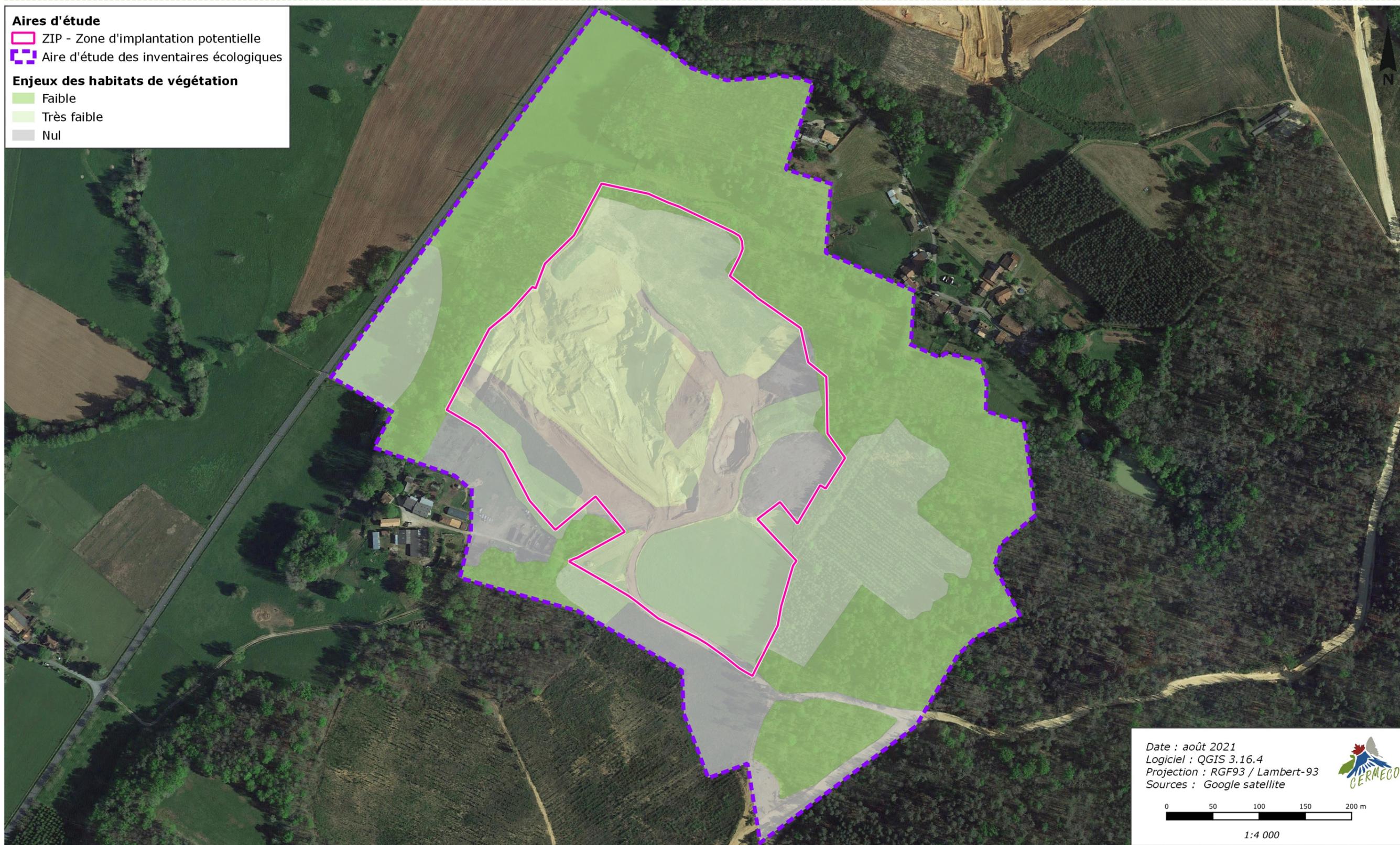


- Un peu plus de la moitié de l'aire d'étude du projet est représentée par un enjeu phytoécologique **TRÈS FAIBLE** à **NUL**.
- Les enjeux sont **FAIBLES** au niveau des bois mixtes et de la prairie mésophile.

Habitats de végétation



Enjeux des habitats de végétation



2.4.3.2. La flore

Recueil bibliographique

L'analyse bibliographique locale s'est principalement basée sur l'étude de la flore connue au niveau des zonages environnementaux alentours. Elle a notamment fait état de la présence d'espèces végétales liées aux milieux ouverts xérophiles ainsi qu'aux bois frais acidiphiles.

Les données bibliographiques à disposition font état de **31 espèces végétales** présentant un enjeu de conservation dans les environs du projet. Le tableau ci-dessous présente la probabilité de présence de chaque espèce à enjeu au sein de l'aire d'étude et au sein du projet, définie en fonction de la présence et de la surface du biotope préférentiel de l'espèce au sein de ces deux délimitations.

Espèces végétales à enjeu de conservation connues à proximité du projet

Nom vernaculaire	Nom binomial	Source	Probabilité de présence dans l'aire d'étude	Probabilité de présence dans l'emprise
Alysson à calice persistant	<i>Alyssum alyssoides</i>	INPN / Tela-botanica	MODÉRÉE	MODÉRÉE
Argyrolobe de Linné	<i>Argyrolobium zanonii</i>	INPN / Tela-botanica	FAIBLE	FAIBLE
Berle à feuilles étroites	<i>Berula erecta</i>	INPN / Tela-botanica	FAIBLE	FAIBLE
Brachypode à deux épis	<i>Brachypodium distachyon</i>	INPN / Tela-botanica	FAIBLE	MODÉRÉE
Bugle petit-pin	<i>Ajuga chamaepitys</i>	INPN / Tela-botanica	FAIBLE	MODÉRÉE
Cotonnière dressée	<i>Bombycilaena erecta</i>	INPN / Tela-botanica	FAIBLE	FAIBLE
Crépide bisannuelle	<i>Crepis biennis</i>	INPN / Tela-botanica	FAIBLE	FAIBLE
Cytise de France	<i>Cytisus lotoides</i>	INPN / Tela-botanica	FAIBLE	FAIBLE
Egopode podagraire	<i>Aegopodium podagraria</i>	INPN / Tela-botanica	MODÉRÉE	FAIBLE
Epiaire des Alpes	<i>Stachys alpina</i>	INPN / Tela-botanica	MODÉRÉE	FAIBLE
Euphorbe à tige anguleuse	<i>Euphorbia angulata</i>	INPN / Tela-botanica	MODÉRÉE	FAIBLE
Euphrase de Jaubert	<i>Odontites jaubertianus</i>	INPN / Tela-botanica	FAIBLE	FAIBLE
Fétuque géante	<i>Schedonorus giganteus</i>	INPN / Tela-botanica	FAIBLE	FAIBLE
Fumana des montagnes	<i>Fumana ericifolia</i>	INPN / Tela-botanica	FAIBLE	FAIBLE
Germandrée botryde	<i>Teucrium botrys</i>	INPN / Tela-botanica	FAIBLE	FAIBLE
Germandrée d'eau	<i>Teucrium scordium</i>	INPN / Tela-botanica	FAIBLE	FAIBLE
Grande lavande	<i>Lavandula latifolia</i>	INPN / Tela-botanica	FAIBLE	FAIBLE
Jonquille	<i>Narcissus pseudonarcissus</i>	INPN / Tela-botanica	MODÉRÉE	MODÉRÉE
Laïche digitée	<i>Carex digitata</i>	INPN / Tela-botanica	MODÉRÉE	MODÉRÉE

Nom vernaculaire	Nom binomial	Source	Probabilité de présence dans l'aire d'étude	Probabilité de présence dans l'emprise
Laitue vivace	<i>Lactuca perennis</i>	INPN / Tela-botanica	FAIBLE	FAIBLE
Lin droit	<i>Linum strictum subsp. strictum</i>	INPN / Tela-botanica	FAIBLE	FAIBLE
Liseron de Biscaye	<i>Convolvulus cantabrica</i>	INPN / Tela-botanica	FAIBLE	MODÉRÉE
Luzerne cultivée	<i>Medicago sativa</i>	INPN / Tela-botanica	FAIBLE	FAIBLE
Mélique ciliée	<i>Melica ciliata</i>	INPN / Tela-botanica	FAIBLE	MODÉRÉE
Néottie nid-d'oiseau	<i>Neottia nidus-avis</i>	INPN / Tela-botanica	FAIBLE	FAIBLE
Polypode du Sud	<i>Polypodium cambricum subsp. cambricum</i>	INPN / Tela-botanica	FAIBLE	FAIBLE
Renoncule à têtes d'or	<i>Ranunculus auricomus</i>	INPN / Tela-botanica	MODÉRÉE	FAIBLE
Sabline des chaumes	<i>Arenaria controversa</i>	INPN / Tela-botanica	FAIBLE	FAIBLE
Scille à deux feuilles	<i>Scilla bifolia</i>	INPN / Tela-botanica	MODÉRÉE	FAIBLE
Scille d'automne	<i>Prospero autumnale</i>	INPN / Tela-botanica	FAIBLE	FAIBLE
Trèfle de Paris	<i>Trifolium patens</i>	INPN / Tela-botanica	FAIBLE	FAIBLE

Ne sont pas considérés comme présentant un enjeu de conservation les individus semés, issus de lignées sélectionnées pour la production végétale.

Les espèces les plus probables au sein du projet relèvent d'une part de milieux ouverts mésophiles et xérophiles et d'autre part, des espèces de bois frais.

Une attention particulière a été portée à la recherche de ces espèces végétales, notamment à travers des dates de prospection adaptées à leur phénologie.

Résultats des inventaires

Les campagnes d'inventaire menées par CERMECO ont permis d'inventorier **153 espèces végétales dans l'aire d'étude**. Une synthèse des statuts de conservation, de protection et d'indigénat est proposée ci-après :

Synthèse des statuts et enjeu de conservation de la flore observée

Enjeu	Nombre de taxons
TRÈS FORT	0
FORT	0
MODÉRÉ	0
FAIBLE	0
TRÈS FAIBLE	144
NUL	9
Espèces protégées	0

Indigènes	144
Exotiques	9 exotiques dont 2 envahissantes
Taxons indéterminés	7

cf. Annexe « Liste de la flore vasculaire observée »

Sept taxons n'ont pas pu être identifiés jusqu'à l'espèce : une ou plusieurs espèces d'Epervière (*Hieracium*), de Lilas (*Syringa*), de Persicaire (*Persicaria*), de Pissenlit (*Taraxacum*), de Ronce (*Rubus*), de Rosier (*Rosa*) et de Violette (*Viola*).

Évaluation des enjeux

Aucune espèce à enjeu n'a été identifiée dans l'aire d'étude.

Espèces exotiques envahissantes

Neuf espèces exotiques se développant spontanément, dont deux catégorisées « envahissantes avérées » dans la région, sont présentes dans l'aire d'étude. Ces dernières sont le Buddleja du père David (*Buddleja davidii*) relevé dans une ancienne zone d'exploitation de la carrière au sud de l'aire d'étude et le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*), relevé dans la pinède à l'est, au sein de l'aire d'étude du projet.

Synthèse des enjeux floristiques

Synthèse des enjeux floristiques

Nom vernaculaire	Nom binomial	Plante protégée	Enjeu de conservation
Buddleja du père David	<i>Buddleja davidii</i>		EEE
Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>		EEE

EEE : Espèces exotiques envahissantes

- L'analyse bibliographique locale a mis en évidence la présence d'espèces végétales à enjeu de conservation à proximité du projet, aucune n'a été observée dans l'aire d'étude ;
- Les enjeux floristiques sont globalement **TRÈS FAIBLES à NULS**.
- **Aucune espèce protégée** n'a été identifiée ;
- **Deux espèces exotiques envahissantes** avérées sont présentes au sein de l'aire d'étude : le Buddleja du père David et le Robinier faux-acacia.

2.4.3.3. La faune

2.4.3.3.1. Recueil bibliographique

Un recueil bibliographique a été mené à l'échelle communale auprès des différents portails de base de données des différentes associations régionales (Atlas des reptiles et amphibiens de France, Faune France, Faune Aquitaine, Collect Nouvelle-Aquitaine, Observatoire FAUNA).

L'ensemble de ces données communales a été pris en compte lors de la réalisation des inventaires naturalistes afin de cibler les prospections et rechercher particulièrement les espèces à enjeux déjà identifiées dans le secteur du projet.

Ainsi, au niveau communal, le recueil bibliographique fait état de 78 espèces d'oiseaux, 28 de mammifères, 3 de reptiles, 3 d'amphibiens, 45 de Lépidoptères et 7 d'Odonates.

Parmi ces espèces, les plus remarquables sont l'Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*), le Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*), le Bruant jaune (*Emberiza citrinella*), le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), le Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*), la Couleuvre vipérine (*Natrix maura*), la Crossope aquatique (*Neomys fodiens*), le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*), le Loup gris (*Canis lupus*), la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), le Martin pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*), le Milan royal (*Milvus milvus*), le Moineau friquet (*Passer montanus*), le Murin de Natterer (*Myotis nattereri*), le Pic épeichette (*Dendrocopos minor*), le Roitelet huppé (*Regulus regulus*), le Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*) et la Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*).

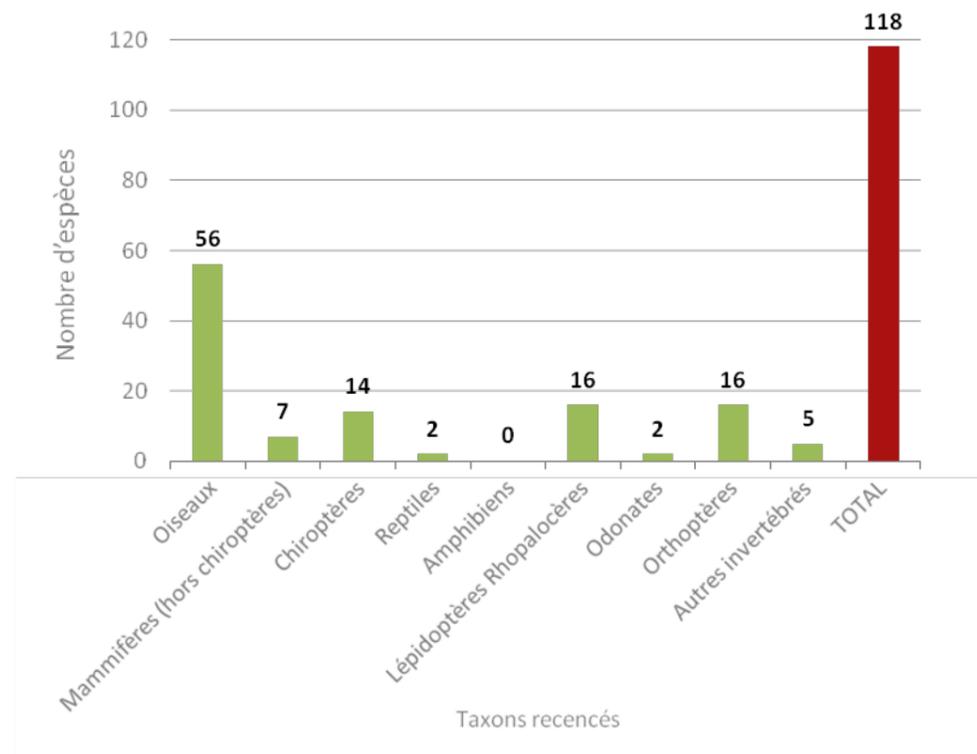
L'analyse bibliographique s'est ensuite élargie à l'échelle de la maille 10 km x 10 km afin de bien prendre en compte les spécificités biologiques locales.

Ce recueil bibliographique permet donc d'estimer la sensibilité faunistique du secteur du projet. La présence potentielle de ces espèces protégées au sein du périmètre d'étude a été prise en compte au cours des inventaires naturalistes dans le cadre du projet. Chacune d'entre elles a fait l'objet d'une recherche spécifique afin de confirmer ou non leur présence sur les parcelles du projet ou leurs abords immédiats.

2.4.3.3.2. Résultats généraux

118 espèces ont été recensées dans l'aire d'étude, ce qui s'avère être une diversité spécifique plutôt élevée au regard du contexte local.

L'aire d'étude est composée de friches et fourrés entourées de bois mixtes. Une biodiversité ordinaire a été inventoriée au sein de ces milieux.



Nombre d'espèces recensées par taxons

2.4.3.3.1. Les oiseaux

Résultats des inventaires

Les relevés écologiques ont permis de recenser **56 espèces d'oiseaux dans l'aire d'étude prospectée** (voir liste des espèces en annexe associée à leur statut de protection). **La diversité spécifique pour ce site est donc évaluée comme « moyenne »** compte tenu des habitats entourant l'aire d'étude.

Pour rappel, l'étude a été menée sur une aire d'étude plus large que l'emprise du projet afin d'évaluer les effets indirects du projet sur les populations avifaunistiques locales et pour affiner les données sur les aires d'occupation des espèces. Ainsi, le statut de nidification des espèces a été évalué à l'échelle de l'aire d'étude.

Sur les 56 espèces recensées, 4 sont nicheuses certaines, 28 sont nicheuses probables, 15 sont caractérisées comme nicheuses possibles et 9 sont non nicheuses dans l'aire d'étude.

Statut de nidification des oiseaux au sein de l'aire d'étude

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut de présence	Statut de nidification
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Reproduction	Nicheuse possible
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Hivernage	Non nicheuse
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Reproduction	Nicheuse probable
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Reproduction	Nicheuse possible
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	Reproduction	Nicheuse probable
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Reproduction	Non nicheuse
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Reproduction	Nicheuse probable
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Reproduction	Nicheuse possible
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	Reproduction	Non nicheuse
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	Reproduction	Non nicheuse
Circaète Jean-le-blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	Reproduction	Non nicheuse
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	Reproduction	Nicheuse probable
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Reproduction	Nicheuse probable
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Reproduction	Nicheuse probable
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Reproduction	Nicheuse possible
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Reproduction	Nicheuse certaine
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Reproduction	Nicheuse possible
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	Reproduction	Nicheuse possible
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Reproduction	Nicheuse probable
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Reproduction	Nicheuse probable
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	Reproduction	Nicheuse probable
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	Reproduction	Nicheuse probable
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	Reproduction	Nicheuse probable
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Reproduction	Nicheuse probable
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	Reproduction	Nicheuse probable
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	Reproduction	Nicheuse probable
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Reproduction	Non nicheuse
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Reproduction	Non nicheuse
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	Reproduction	Nicheuse certaine
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	Reproduction	Nicheuse possible
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	Reproduction	Nicheuse possible
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Reproduction	Non nicheuse
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	Reproduction	Nicheuse probable
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Reproduction	Nicheuse probable
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Reproduction	Nicheuse probable
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Reproduction	Nicheuse probable
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	Reproduction	Nicheuse possible
Mésange nonette	<i>Poecile palustris</i>	Reproduction	Nicheuse possible
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Reproduction	Nicheuse possible
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Reproduction	Nicheuse probable
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	Reproduction	Nicheuse probable
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	Reproduction	Nicheuse probable
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Reproduction	Nicheuse probable
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	Reproduction	Nicheuse probable
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Reproduction	Nicheuse probable
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	Reproduction	Nicheuse possible
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	Hivernage	Non nicheuse
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Reproduction	Nicheuse certaine
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	Reproduction	Nicheuse probable
Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Reproduction	Nicheuse possible
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Reproduction	Nicheuse probable
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Reproduction	Nicheuse possible
Sittelle torchepoot	<i>Sitta europaea</i>	Reproduction	Nicheuse probable
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubetra</i>	Reproduction	Nicheuse certaine
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	Reproduction	Nicheuse possible
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Reproduction	Nicheuse probable

Espèces nicheuses certaines

Espèces protégées par l'article 3 de l'arrêté du 21 juillet 2015, fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire
 Espèces concernées par l'annexe I de la Directive Oiseaux et protégées par l'article 3 de l'arrêté du 21 juillet 2015, fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire

Évaluation des enjeux

L'évaluation des enjeux avifaunistiques a été réalisée en prenant en compte les statuts réglementaires des espèces, les listes rouges nationale et régionale, les aires de répartition locale ainsi que les statuts de nidification des espèces.

L'analyse avifaunistique fait donc état de :

- 47 espèces concernées par l'article 3 de l'arrêté du 21 juillet 2015 dont 7 sont inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux : l'Alouette lulu, le Busard Saint-Martin, le Circaète Jean-le-blanc, l'Engoulevent d'Europe, la Fauvette pitchou, le Pic mar et le Pic noir.
- 8 espèces présentes en période de reproduction sont évaluées autre qu'en « préoccupation mineure » ou « non applicable » sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine de 2016 :
 - Le Faucon crécerelle, le Gobemouche gris, l'Hirondelle de fenêtre, l'Hirondelle rustique, le Martinet noir et le Tarier pâtre qui sont « quasi-menacés » ;
 - Le Chardonneret élégant et la Linotte mélodieuse qui sont « vulnérables » ;
 - La Fauvette pitchou qui est « en danger ».

Les autres espèces présentes de passage ou en hivernage n'ont pas d'enjeux relatifs aux listes rouges des oiseaux non nicheurs de France métropolitaine de passages ou hivernants de 2011.

- En l'absence de liste rouge régionale sur ce groupe, les indices de rareté élaborés en 2012 pour l'ex-région Aquitaine ont été pris en compte et font état de 16 espèces peu communes ou localisées (bien que l'importance de cette liste soit à relativiser au vu de son ancienneté d'élaboration) :
 - L'Alouette lulu, le Bruant zizi, le Busard Saint-Martin, la Chevêche d'Athéna, le Choucas des tours, le Circaète Jean-le-blanc, l'Engoulevent d'Europe, la Fauvette grisette, la Fauvette pitchou, le Gobemouche gris, la Grive draine, le Lorient d'Europe, la Mésange huppée, la Mésange nonnette, le Pic mar et le Pic noir.

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des espèces ayant les enjeux potentiels les plus importants en leur assimilant une note d'enjeux conformément à la méthodologie de détermination des enjeux exposée dans ce chapitre. Seules les espèces présentant des enjeux supérieurs à faibles seront décrites plus en détail par la suite.

Évaluation des enjeux avifaunistiques

Espèces	Rareté dans le périmètre d'étude	Rareté au niveau de son aire de répartition	Enjeux régionaux	Enjeux locaux
Alouette lulu	Observation de cette espèce lors de plusieurs inventaires au niveau des friches et du site d'exploitation photovoltaïque.	Espèce menacée par l'intensification agricole	Faibles	Faibles (5)
Bruant zizi	Espèce présente au niveau des friches au sud de l'aire d'étude.	Espèce assez commune nationalement mais plus rare et localisée au niveau régional	Faibles	Faibles (4)
Busard Saint-Martin	Une observation d'un individu en survol de l'aire d'étude.	Espèce encore assez commune au niveau national mais qui reste localisée régionalement	Modérés	Très faibles (3)
Chardonneret élégant	Espèce observée en petit groupe proche de l'habitation au sud et au niveau des pinèdes.	Espèce menacée par l'intensification des pratiques agricoles mais qui est commune régionalement	Faibles	Faibles (4)
Chevêche d'Athéna	Espèce entendue au niveau de l'habitation au sud-ouest de l'aire d'étude.	Espèce encore assez commune au niveau national mais qui reste localisée régionalement	Modérés	Très faibles (2)
Choucas des tours	Une observation d'individus en survol de l'aire d'étude.	Espèce assez commune nationalement mais plus rare et localisée au niveau régional	Faibles	Très faibles (2)
Circaète Jean-le-blanc	Une observation d'un individu en vol au dessus de la zone potentielle d'implantation et au dessus des bois.	Espèce peu commune mais dont les populations nicheuses nationales semblent se maintenir dans un bon état de conservation	Faibles	Très faibles (3)
Engoulevent d'Europe	Espèce présente au niveau des zones ouvertes de l'aire d'étude.	Espèce en déclin menacée par la disparition de sites de nidification et une mortalité routière importante	Faibles	Faibles (5)
Etourneau sansonnet	Espèce nicheuse certaine au nord dans le bois mixte et très présente dans l'aire d'étude.	Espèce très commune au niveau national et régional	Très faibles	Faibles (4)
Faucon crécerelle	Espèce présente en chasse au dessus des zones ouvertes de l'aire d'étude.	Espèce dont les populations nicheuses nationales sont en déclin	Faibles	Faibles (5)
Fauvette grisette	Espèce très présente au niveau des ronciers et des friches mésophiles.	Espèce assez commune nationalement mais plus rare et localisée au niveau régional	Faibles	Faibles (4)
Fauvette pitchou	Espèce présente au niveau des ronciers et des friches mésophiles associées aux ronciers. Au moins deux couples sont présents sur le site.	Espèce fortement menacée à l'échelle nationale et qui reste assez localisée en ex-région Aquitaine	Forts	Forts (8)
Gobemouche gris	Espèce présente dans le bois mixte au nord de l'aire d'étude où elle est nicheuse probable.	Espèce encore assez commune au niveau national mais qui reste localisée en ex-région Aquitaine	Modérés	Modérés (6)
Grive draine	Espèce contactée à plusieurs reprises dans les bois de l'aire d'étude.	Espèce assez commune nationalement mais plus rare et localisée au niveau régional	Faibles	Très faibles (3)
Hirondelle de fenêtre	Espèce présente au niveau des prairies mésophiles.	Espèce menacée par la disparition de sites de nidification et par l'intensification agricole	Faibles	Très faibles (2)
Hirondelle rustique	Espèce présente en chasse au dessus des zones ouvertes de l'aire d'étude.	Espèce menacée par la disparition de sites de nidification et par l'intensification agricole	Faibles	Très faibles (3)
Hypolaïs polyglotte	Espèce nicheuse certaine au niveau de la friche mésophile associée aux ronciers au nord-ouest de l'aire	Espèce commune au niveau national et régional	Très faibles	Faibles (4)

Espèces	Rareté dans le périmètre d'étude	Rareté au niveau de son aire de répartition	Enjeux régionaux	Enjeux locaux
	d'étude. Espèce également très présente dans les zones semi-ouvertes.			
Linotte mélodieuse	Espèce observée en vol à deux reprises, au nord de l'aire d'étude.	Espèce en déclin nationalement du fait de l'intensification agricole	Faibles	Faibles (4)
Loriot d'Europe	Espèce contactée au nord hors de l'aire d'étude.	Espèce assez commune nationalement mais plus rare et localisée au niveau régional	Faibles	Très faibles (2)
Martinet noir	Espèce observée en vol au dessus de l'aire d'étude.	Espèce menacée sur le plan national mais commune régionalement	Faibles	Très faibles (2)
Mésange huppée	Espèce observée au niveau des pinèdes de l'aire d'étude.	Espèce assez commune nationalement mais plus rare et localisée au niveau régional	Faibles	Très faibles (3)
Mésange nonnette	Espèce observée au nord de l'aire d'étude, en lisière du bois mixte.	Espèce assez commune nationalement mais plus rare et localisée au niveau régional	Faibles	Très faibles (3)
Pic mar	Espèce présente au nord-est de l'aire d'étude, au niveau du bois mixte.	Espèce commune nationalement mais plus rare régionalement	Faibles	Faibles (5)
Pic noir	Espèce présente au nord-est de l'aire d'étude, au niveau du bois mixte.	Espèce commune nationalement mais plus rare régionalement	Faibles	Faibles (5)
Pouillot véloce	Espèce très présente dans toute l'aire d'étude où elle est nicheuse certaine.	Espèce commune au niveau national et régional	Très faibles	Faibles (4)
Tarier père	Espèce présente au niveau des friches mésophiles et des ronciers. Elle est considérée comme nicheuse certaine.	Espèce menacée par l'intensification agricole	Faibles	Faibles (5)

(x) note d'enjeux évaluée dans le cadre de cette étude.

Les enjeux régionaux de ces espèces, évalués principalement pour les oiseaux nicheurs, ont été adaptés au niveau local en fonction notamment de leur nature d'occupation des terrains du projet (statut de reproduction, de présence, occurrence lors des inventaires, type d'observation (vol, chant, au repos...), localisation de l'observation au sein de l'aire d'étude...).

Espèces potentielles

Le recueil bibliographique effectué dans le cadre de ce projet a mis en évidence la présence potentielle de 11 espèces à enjeu local supplémentaire.

Parmi ces 11 espèces, cinq ont une probabilité supérieure à faible de fréquenter régulièrement l'aire d'étude. Il s'agit du Bouvreuil pivoine, du Moineau friquet, du Pic épeichette, du Roitelet huppé et de la Tourterelle des bois. Ces espèces sont susceptibles de fréquenter principalement les zones boisées de l'aire d'étude, sauf le Moineau friquet présent potentiellement au niveau des habitations.

Etude de la probabilité de fréquentation régulière de la ZIP par les espèces d'oiseaux potentielles

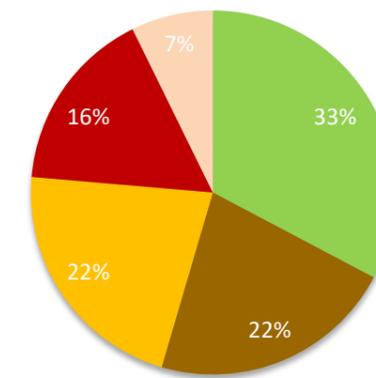
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Habitats	Enjeux régionaux	Probabilité de fréquentation régulière du site
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bois, bocage, fourrés, parcs	Modérés	Modérée, au niveau des zones boisées
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Bocage, champs, landes, friches	Modérés	Faible, au vu de l'attention portée à son égard et des milieux favorables restreints
Cinque plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>	Cours d'eau, vallées	Modérés	Très faible, milieux favorables absents
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Collines et côtes à falaises, montagnes et villes	Modérés	Faible, en survol ou en chasse

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Habitats	Enjeux régionaux	Probabilité de fréquentation régulière du site
Martin pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Cours d'eau, canaux, marais, gravières, côtes	Modérés	Très faible, milieux favorables absents
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	Bocage, bosquets	Forts	Faible, en survol ou en chasse
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	Bois, parcs, campagne cultivée, urbain	Modérés	Modérée, au niveau des habitations
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	Bois, boqueteaux, vergers, peupleraies, parcs, grosses haies	Modérés	Modérée, au niveau des zones boisées
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	Boisements de conifères ou mixtes, parcs, jardins	Modérés	Modérée, au niveau des zones boisées
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	Boqueteaux, vergers, boisements de pins ou mixtes	Modérés	Faible, milieux favorables restreints
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	Campagne boisée, bois de feuillus, grosses haies	Faibles	Forte, dans les zones boisées

Les habitats d'espèces d'oiseaux

Pour les habitats d'espèces, les unités écologiques décrites pour les habitats de végétation ont été reprises. Des enjeux avifaunistiques leur ont alors été attribués en prenant en compte la diversité qu'ils accueillent et leur attractivité pour les oiseaux, que ce soit en phase de chasse, transit ou reproduction.

L'expertise écologique a permis de définir cinq cortèges en fonction des affinités écologiques des espèces et des milieux préférentiellement occupés :



■ Boisés ■ Généralistes ■ Semi-ouverts ■ Anthropisés ■ Ouverts

Proportion des espèces d'oiseaux par cortège de milieu

Cette analyse par cortège traduit assez bien le contexte écologique dans lequel s'inscrivent les terrains du projet.

Le cortège le plus représenté est celui des espèces de milieux boisés. La présence de différents bois au sein de l'aire d'étude favorise la présence de ces espèces et leur diversité.

La présence de milieux diversifiés tels que les friches, prairies, ronciers et bois dans l'aire d'étude est attractive pour la reproduction des espèces les plus communes appartenant principalement au cortège des espèces dites généralistes. Ce cortège est ainsi bien représenté au sein de l'aire d'étude.

Les espèces de milieux ouverts et semi-ouverts ont été principalement vu au niveau des friches mésophiles et prairiales de l'aire d'étude.

Les habitations à proximité de l'aire d'étude permettent la présence d'espèces de milieux anthropisés. Ces espèces utilisent les habitats ouverts de l'aire d'étude comme territoire de chasse ou de transit.

Le cortège d'espèces de milieux humides et aquatiques n'est pas représenté avec l'absence d'importants points d'eau ou de ruisseaux au sein de l'aire d'étude.

Aucun axe de dispersion privilégié par les oiseaux n'a été recensé localement.

Enjeux des habitats d'espèces d'oiseaux

Les enjeux les plus importants concernent les bois mixtes présents dans l'aire d'étude. En effet ces habitats sont attractifs pour de nombreuses espèces recensées telles que les Pucidés et également pour les espèces à enjeux potentiellement présentes dans l'aire d'étude. Des enjeux forts ont été attribués à ces deux habitats.

Les friches mésophiles associées aux ronciers ainsi que les ronciers seuls sont les habitats occupés par la Fauvette pitchou. Ces habitats sont faiblement représentés autour de l'aire d'étude, des enjeux forts sont ainsi associés.

Plusieurs espèces ont été observées dans les friches mésophiles telles que l'Alouette lulu, le Bruant zizi, la Linotte mélodieuse ou encore le Tarier pâtre.

Les milieux ouverts tels que les friches prairiales, les pâtures et les prairies mésophiles sont des habitats d'alimentation et de repos pour l'avifaune locale. Plusieurs espèces de rapaces et des hirondelles ont été vues en chasse au dessus de ces milieux. Des enjeux faibles sont associés à ces habitats.

Le même niveau d'enjeu a été évalué pour les pinèdes au sein de l'aire d'étude. Ces habitats sont secondairement occupés par le cortège d'espèces de milieux boisés.

Les autres habitats possèdent des enjeux très faibles.

Enjeux avifaunistiques par habitats

Habitat	Enjeux avifaunistiques	Remarques
Bois mixte	Forts	Habitat de reproduction, d'alimentation et de repos pour le cortège d'espèces de milieux boisés
Friche mésophile x roncier	Forts	Habitats de reproduction, d'alimentation et de repos pour le cortège d'espèces de milieux semi-ouverts dont la Fauvette pitchou
Roncier colonisé par la Fauvette pitchou	Forts	
Friche mésophile	Modérés	Habitat de reproduction, d'alimentation et de repos pour le cortège d'espèce de milieux ouverts et semi-ouverts
Friche prairiale	Faibles	Habitats d'alimentation et de repos pour l'avifaune locale
Pâturage	Faibles	
Prairie mésophile	Faibles	
Autres ronciers	Faibles	
Pinède	Faibles	Habitat secondaire de reproduction, d'alimentation et de repos pour le cortège d'espèces de milieux boisés
Carrière	Très faibles	Habitats peu attractifs pour l'avifaune locale
Fourré à Genêts à balai	Très faibles	
Fourré pionnier hygrophile	Très faibles	
Site d'exploitation photovoltaïque	Très faibles	
Zone d'habitation	Très faibles	

Synthèse des enjeux

L'espèce recensée ayant les enjeux les plus importants est la Fauvette pitchou avec des enjeux forts. Le Gobemouche gris présent dans les bois mixtes possède des enjeux modérés. 13 autres espèces recensées possèdent des enjeux locaux évalués comme faibles.

Cinq espèces sont potentiellement présentes dans l'aire d'étude avec des enjeux locaux faibles à modérés : le Bouvreuil pivoine, le Moineau friquet, le Pic épeichette, le Roitelet huppé et la Tourterelle des bois.

Les bois mixtes de l'aire d'étude possèdent des enjeux forts pour leur attractivité envers l'avifaune locale.

Les friches mésophiles associées aux ronciers et les ronciers seuls sont les habitats privilégiés pour la Fauvette pitchou, des enjeux forts sont ainsi associés.

Plusieurs espèces ont été observées au niveau des friches mésophiles. Des enjeux modérés ont été attribués à cet habitat.

Synthèse des enjeux avifaunistiques

Espèces/Habitats d'espèces	Protection nationale / Directive Oiseaux	Liste rouge nationale	Occurrence régionale	Note d'enjeux	Enjeux locaux
ESPÈCES RECENSÉES					
Fauvette pitchou	Art.3/ AI	EN	PCL	8	Forts
Gobemouche gris	Art.3	NT	PCL	6	Modérés
Alouette lulu	Art.3/ AI	LC	PCL	4	Faibles
Bruant zizi	Art.3	LC	PCL	4	Faibles
Chardonneret élégant	Art.3	VU	TC	4	Faibles
Engoulevent d'Europe	Art.3/ AI	LC	PCL	5	Faibles
Etourneau sansonnet	-	LC	TC	4	Faibles
Faucon crécerelle	Art.3	NT	TC	5	Faibles
Fauvette grisette	Art.3	LC	PCL	4	Faibles
Hypolaïs polyglotte	Art.3	LC	C	4	Faibles
Linotte mélodieuse	Art.3	VU	C	4	Faibles
Pic mar	Art.3/ AI	LC	PCL	5	Faibles
Pic noir	Art.3/ AI	LC	PCL	5	Faibles
Pouillot véloce	Art.3	LC	TC	4	Faibles
Tarier pâtre	Art.3	NT	C	5	Faibles
ESPÈCES POTENTIELLES					
Bouvreuil pivoine	Art 3 / -	VU	PCL	-	Modérés
Moineau friquet	Art 3 / -	EN	PCL	-	Modérés
Pic épeichette	Art 3 / -	VU	PCL	-	Modérés
Roitelet huppé	Art 3 / -	NT	PCL	-	Modérés
Tourterelle des bois	-/-	VU	C	-	Faibles
HABITATS D'ESPÈCES					
Bois mixte					Forts
Friche mésophile x roncier					Forts
Roncier colonisé par la Fauvette pitchou					Forts
Friche mésophile					Modérés
Friche prairiale					Faibles
Pâturage					Faibles
Prairie mésophile					Faibles
Pinède					Faibles
Roncier					Faibles

EN : En danger / VU : Vulnérable / NT : Quasi-menacé / LC : Préoccupation mineure / PCL : Peu commune ou localisée / C : commune / TC : très commune

- Les inventaires ont permis de recenser la Fauvette pitchou au sein de l'aire d'étude. Cette espèce possède des enjeux locaux forts.
- Le Gobemouche gris est bien présent au niveau des bois mixtes et possède des enjeux locaux modérés.
- 13 autres espèces possèdent des enjeux faibles.
- Le Bouvreuil pivoine, le Moineau friquet, le Pic épeichette, le Roitelet huppé et la Tourterelle des bois sont potentiellement présents dans l'aire d'étude avec des enjeux locaux faibles à modérés.
- Les habitats aux enjeux les plus importants sont les bois mixtes ainsi que les friches mésophiles associées aux ronciers et les ronciers seuls avec des enjeux forts.
- Les friches mésophiles seules possèdent des enjeux modérés.

Localisation des points d'observation de l'avifaune à enjeux et habitats d'espèces de l'avifaune

Aires d'étude

-  Aire d'étude des inventaires écologiques
-  ZIP - Zone d'implantation potentielle

Localisation des points d'observation de l'avifaune à enjeux forts

-  FP - Fauvette pitchou

Localisation des points d'observation de l'avifaune à enjeux modérés

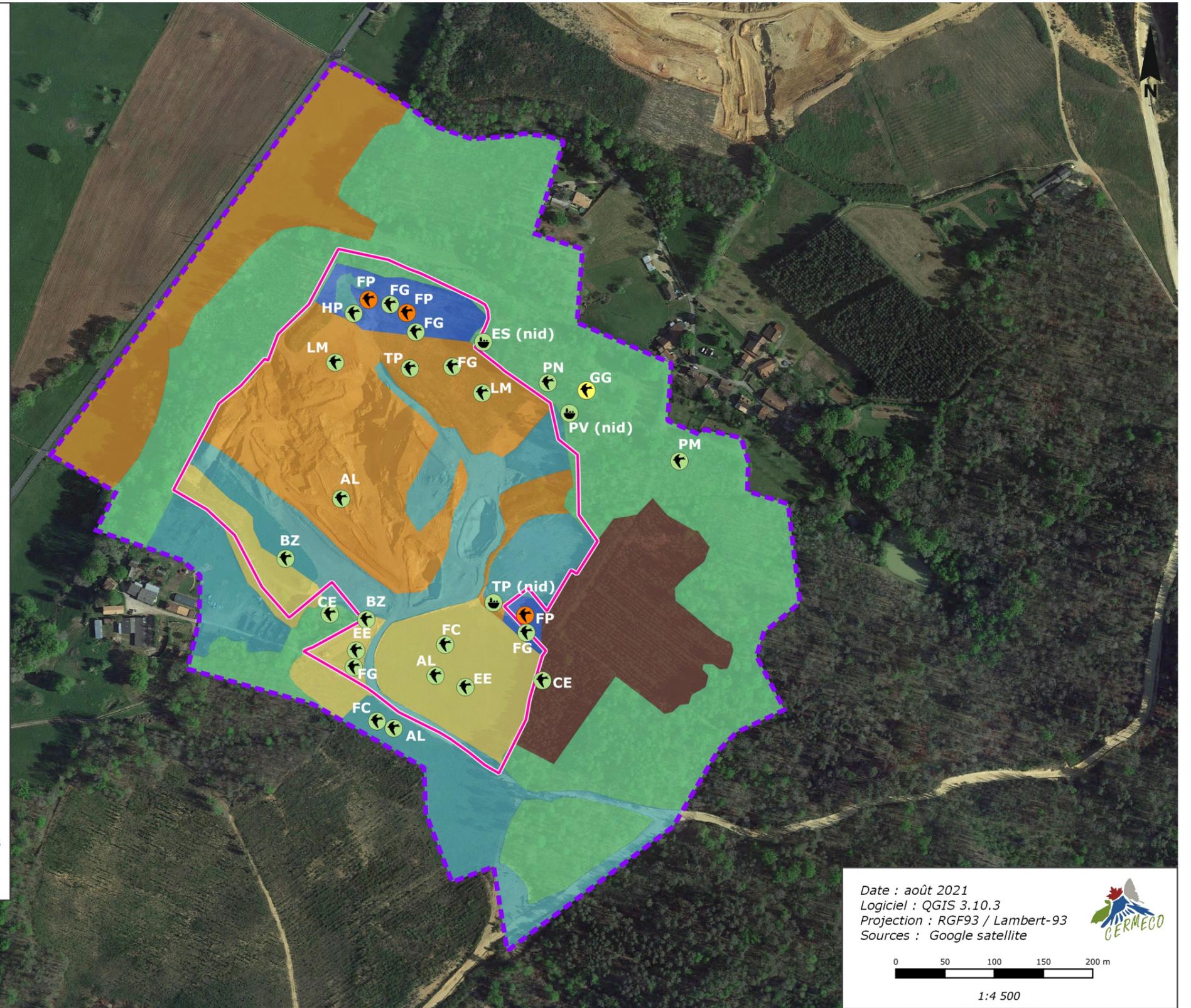
-  GG - Gobemouche gris

Localisation des points d'observation de l'avifaune à enjeux faibles

-  AL - Alouette lulu
-  BZ - Bruant zizi
-  CE - Chardonneret élégant
-  EE - Engoulevent d'Europe
-  ES - Etourneau sansonnet
-  FC - Faucon crécerelle
-  FG - Fauvette grisette
-  HP - Hypolaïs polyglotte
-  LM - Linotte mélodieuse
-  PM - Pic mar
-  PN - Pic noir
-  PV - Pouillot véloce
-  TP - Tarier pâtre
-  TP - Tarier pâtre (nid)

Habitats d'espèces de l'avifaune

-  Habitats de reproduction, d'alimentation et de repos pour le cortège d'espèces de milieux boisés
-  Habitats de reproduction, d'alimentation et de repos pour le cortège d'espèces de milieux semi-ouverts dont la Fauvette pitchou
-  Habitats de reproduction, d'alimentation et de repos pour le cortège d'espèce de milieux ouverts et semi-ouverts
-  Habitats d'alimentation et de repos pour l'avifaune locale
-  Habitats secondaires de reproduction, d'alimentation et de repos pour le cortège d'espèces de milieux boisés
-  Habitats peu attractifs pour l'avifaune locale



Date : août 2021
Logiciel : QGIS 3.10.3
Projection : RGF93 / Lambert-93
Sources : Google satellite



0 50 100 150 200 m

1:4 500

Enjeux avifaunistiques



2.4.3.3.2. Les mammifères (hors Chiroptères)

Résultats des inventaires

Les relevés de terrain ont permis d'inventorier sept espèces de mammifères (hors Chiroptères) : il s'agit du Blaireau européen (*Meles meles*), du Chevreuil européen (*Capreolus capreolus*), de l'Ecureuil roux (*Sciurus vulgaris*), du Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*), de la Martre des pins (*Martes martes*), du Renard roux (*Vulpes vulpes*) et du Sanglier (*Sus scrofa*).

Leur présence a pu être détectée principalement à partir de l'observation d'empreintes, de restes de repas et de fèces. Un piège photo a également été posé durant les nocturnes. De plus, les habitats présents dans l'aire d'étude sont propices au développement de ces espèces.

Évaluation des enjeux

Parmi ces espèces, l'Ecureuil roux est protégé par l'article 2 de l'arrêté du 34 avril 2007. Il est aussi concerné par l'Annexe III de la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne).

Le Lapin de garenne est considéré comme « quasi menacé » à l'échelle nationale. Il possède le même statut sur la liste rouge des mammifères continentaux non volants d'Aquitaine datant de 2019. Cette évaluation est liée au fort déclin des habitats ouverts dans lesquels ils creusent leur garenne.

Ces deux espèces possèdent ainsi des enjeux locaux considérés comme faibles.

Les autres espèces recensées sont très communes et ne portent pas d'enjeu particulier.

Hiérarchisation des enjeux locaux des mammifères (hors chiroptères)

Espèces	Rareté dans le périmètre d'étude	Rareté au niveau de son aire de répartition	Enjeux régionaux	Enjeux locaux
Ecureuil roux	Deux observations d'individus au niveau des bois mixtes à l'est de l'aire d'étude	Espèce relativement commune nationalement mais menacée par la fragmentation des milieux	Faibles	Faibles (4)
Lapin de garenne	Indices de présences observés au niveau des friches mésophiles au sud de l'aire d'étude et au niveau de la carrière	Répartition assez homogène au niveau régional	Faibles	Faibles (4)

Espèces potentielles

Le recueil bibliographique fait état de la présence potentielle de trois autres espèces de mammifères (hors chiroptères) à enjeu supplémentaires sur la commune de Saint-Pierre de Cole ou à proximité.

Etude de la probabilité de fréquentation régulière de la ZIP par les espèces de mammifères (hors chiroptères) potentielles

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Habitats	Enjeux régionaux	Probabilité de fréquentation régulière du site
Crossope aquatique	<i>Neomys fodiens</i>	Berges, cours d'eau, zone marécageuses, étangs	Modérés	Très faible, absence de milieux favorables

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Habitats	Enjeux régionaux	Probabilité de fréquentation régulière du site
Loup gris	<i>Canis lupus</i>	Montagnes, plaines boisées, milieux forestiers	Modérés	Faible, réseau boisé restreint
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	Bords des cours d'eau	Modérés	Très faible, absence de milieux favorables

Les habitats d'espèces de mammifères (hors chiroptères)

Les enjeux les plus importants concernant les bois mixtes présents dans l'aire d'étude. Ils sont favorables à la présence de la plupart des espèces de mammifères recensées dans l'aire d'étude, dont l'Ecureuil roux. Des enjeux modérés sont ainsi associés à cet habitat.

Des enjeux faibles sont associés aux friches associées aux ronciers. Cet habitat est favorable à l'alimentation et au repos des espèces de mammifères locales (hors chiroptères).

Les friches mésophiles seules et les friches prairiales sont favorables au Lapin de garenne. Néanmoins, aucun terrier n'a été observé dans ces zones. Ces habitats sont donc utilisés pour l'alimentation, le transit et le repos. Des enjeux faibles sont associés à ces habitats.

Les pinèdes possèdent des enjeux faibles. Ces bois de résineux sont moins attractifs que les bois mixtes mais sont néanmoins des habitats secondaires de reproduction, d'alimentation et de repos pour les espèces locales.

Les autres habitats possèdent des enjeux très faibles.

Enjeux mammalogiques (hors chiroptères) par habitats

Habitat	Enjeux mammalogiques (hors chiroptères)	Remarques
Bois mixte	Modérés	Habitat de reproduction, d'alimentation et de repos pour les espèces de mammifères locales (hors chiroptères) dont l'Ecureuil roux
Friche mésophile x roncier	Faibles	Habitat d'alimentation et de repos pour les espèces de mammifères locales (hors chiroptères)
Friche mésophile	Faibles	Habitats d'alimentation et de repos pour le Lapin de garenne
Friche prairiale	Faibles	
Pinède	Faibles	Habitat secondaire de reproduction, d'alimentation et de repos pour les espèces de mammifères locales (hors chiroptères)
Carrière	Très faibles	
Fourré à Genêts à balai	Très faibles	
Fourré pionnier hygrophile	Très faibles	
Pâturage	Très faibles	
Prairie mésophile	Très faibles	Habitats peu attractifs pour les espèces de mammifères locales (hors chiroptères)
Roncier	Très faibles	
Site d'exploitation photovoltaïque	Très faibles	
Zone	Très faibles	

Habitat	Enjeux mammalogiques (hors chiroptères)	Remarques
d'habitation		

Synthèse des enjeux

Les inventaires font état de deux espèces aux enjeux locaux supérieurs à très faibles dans l'aire d'étude. Il s'agit de l'Ecureuil roux et du Lapin de garenne possédant des enjeux locaux faibles.

Les bois mixtes présents dans l'aire d'étude possèdent des enjeux modérés car ils sont des habitats de reproduction, d'alimentation et de repos pour les espèces de mammifères locales (hors chiroptères).

Synthèse des enjeux mammalogiques locaux (hors chiroptères)

Espèces/Habitats d'espèces	Protection nationale / Directive Oiseaux	Liste rouge nationale	Liste rouge Aquitaine	Note d'enjeux	Enjeux locaux
ESPECES RECENSEES					
Ecureuil roux	Art.2	LC	LC	4	Faibles
Lapin de garenne	-	NT	NT	4	Faibles
HABITATS D'ESPÈCES					
Bois mixte					Modérés
Friche mésophile x roncier					Faibles
Friche mésophile					Faibles
Friche prairiale					Faibles
Pinède					Faibles

- L'Ecureuil roux et le Lapin de garenne possèdent des enjeux faibles.
- Les bois mixtes dans l'aire d'étude possèdent des enjeux modérés pour leur attractivité envers les espèces de mammifères locales (hors chiroptères).

Localisation des points d'observation des mammifères (hors chiroptères) à enjeux et habitats d'espèces des mammifères (hors chiroptères)

